

Ville de Montréal

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*M. Dominic Perri*

*Arrondissement de Saint-Léonard*

#### **Vice-présidence**

*M<sup>me</sup> Valérie Patreau*

*Arrondissement d'Outremont*

#### **Membres**

*M<sup>me</sup> Caroline Braun*

*Arrondissement d'Outremont*

*M<sup>me</sup> Daphney Colin*

*Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies-  
Pointe-aux-Trembles*

*M<sup>me</sup> Nathalie Goulet*

*Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville*

*M. Enrique Machado*

*Arrondissement de Verdun*

*M<sup>me</sup> Micheline Rouleau*

*Arrondissement de Lachine*

*M. Sylvain Ouellet*

*Arrondissement de Villeray-  
Saint-Michel-Parc-Extension*

*M<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela*

*Arrondissement de Côte-des-Neiges-  
Notre-Dame-de-Grâce*

**Le 20 mars 2023**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres**

**Mandat SMCE229655001**

**Accorder un contrat à Les Constructions H2D inc.  
pour les travaux de restauration de l'allée Royale, de  
belvédères et autres au parc La Fontaine, dans  
l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal - Dépense  
totale de 3 352 330,10 \$, taxes incluses (contrat :  
2 311 951,79 + contingences : 462 390,36 \$ + variation  
de quantités : 346 792,77 \$ + incidences :  
231 195,17 \$) - Appel d'offres public 22-6741  
(3 soumissionnaires).**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Katherine Fortier  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE229655001

*Accorder un contrat à Les Constructions H2D inc. pour les travaux de restauration de l'allée Royale, de belvédères et autres au parc La Fontaine, dans l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 3 352 330,10 \$, taxes incluses (contrat : 2 311 951,79 + contingences : 462 390,36 \$ + variation de quantités : 346 792,77 \$ + incidences : 231 195,17 \$) - Appel d'offres public 22-6741 (3 soumissionnaires).*

À sa séance du 22 février 2023, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *Écart de prix de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 8 mars 2023, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports ont présenté ce contrat pour des travaux de restauration de divers ouvrages de maçonnerie et autres au parc La Fontaine. Elles ont d'abord décrit la nature des travaux, qui en plus de la réfection de divers éléments, comprennent également des travaux de débranchement du réseau d'égout pluvial existant, de réfection de conduites et l'intégration d'un système de drainage passif ainsi que de travaux de plantation d'arbres, d'arbustes et d'engazonnement.

Un premier appel d'offres pour ce projet a été publié en juin 2022, sans qu'aucune soumission n'ait toutefois été déposée. Le second appel d'offres a été lancé le 3 octobre 2022 et s'est prolongé jusqu'au 19 janvier 2023. Durant cette période, sept addendas ont été émis, dont trois pour reporter la date d'ouverture et les autres pour répondre à des questions ou clarifier certains items du bordereau. Comme l'ont souligné les invitées, la majorité des questions portait sur les travaux en maçonnerie. Parmi les

11 preneurs du cahier des charges, trois ont déposé une soumission. L'analyse révèle un écart de 35,91 % entre le prix soumis par l'adjudicataire, les Constructions H2D inc., et la dernière estimation ainsi que de 19,25 % avec la deuxième plus basse soumission conforme. Pour illustrer où se situent principalement les écarts dans les divers items du bordereau, le Service a présenté un graphique comparant les prix des soumissionnaires et ceux de l'estimation. Les travaux de maçonnerie et de conduite d'eau se démarquent tout particulièrement. Quant aux principaux écarts entre le plus bas soumissionnaire et le deuxième plus bas, ils peuvent s'expliquer principalement par l'expertise spécifique de chacune des entreprises et la nécessité ou non de sous-traiter certains travaux.

Au terme de la présentation, les commissaires ont demandé des clarifications sur le prix et les écarts. Croyez-vous que la Ville a obtenu un prix raisonnable? Devant cet écart, qui est majeur, avez-vous pensé à reporter les travaux? D'après les responsables, le prix est acceptable, car le contexte des travaux est très particulier. C'est un lieu hautement fréquenté, l'aire de travail est restreinte, il y a plusieurs arbres matures à protéger et la main d'œuvre en maçonnerie s'avère plutôt rare. Elles poursuivent en précisant qu'un report n'est pas souhaitable en raison de l'avancement de dégradation de plusieurs ouvrages. De plus, certains travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité publique. Les explications étant à la satisfaction des membres, le président a remercié les ressources du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports pour leurs interventions au cours de la séance de travail.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :*

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *Écart de prix de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :*

**À l'égard du mandat SMCE229655001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**